

http://www.huffingtonpost.fr/philippe-maddaleno/debat-fin-de-vie-euthanasie_b_6325408.html?utm_hp_ref=fr-politique

Philippe Maddaleno

Praticien hospitalier, responsable d'un service départemental de soins palliatifs et d'un service d'Hospitalisation à Domicile (HAD) depuis bientôt 15 ans, admd.

Publication: 15/12/2014 09h57

Fin de vie:

"Ne m'abandonnez pas, ne me laissez pas mourir comme un chien enfermé dans sa chambre. Aidez-moi ! Tout ceci n'a plus de sens".

Cette demande d'aide à mourir est celle d'un patient que j'accompagne depuis longtemps dans le **parcours chaotique d'un cancer du poumon en phase palliative.**

Cette supplique n'est pas celle d'un homme dévoré par la douleur, ni par une souffrance psychologique insupportable.

Cette demande d'euthanasie est celle d'un homme qui connaît parfaitement sa maladie et qui sait qu'il va mourir.

Cet homme qui a toujours su organiser sa vie en faisant des choix parfois douloureux et complexes **me demande une dernière fois de lui permettre de rester libre** en l'aidant à organiser les conditions dans lesquelles il va mourir.

Cet homme ne me demande pas de le tuer, il me demande de l'accompagner et de lui donner, le moment venu, le moment décidé par lui, les conditions d'une mort douce.

« Ne m'abandonnez pas, ne me laissez pas mourir comme un chien, aidez-moi ! » *cette voix résonne encore aujourd'hui en moi.*

..... **QU'AI-JE FAIT POUR CET HOMME ?**

- *Je l'ai mené là où il ne voulait pas aller.*
- *Je n'ai pas respecté sa volonté d'homme libre.*
- *J'ai pris le pouvoir sur sa fin de vie, sur sa liberté.*

Ce pouvoir est légitimé

- *par les moralisateurs de tous bords,*
- *par les bonimenteurs de l'éthique qui s'octroient le droit de décider à la place de l'Autre,*
- *par cet entre-soi satisfait qui se congratule et se claque une vigoureuse accolade sur l'épaule.*

Cet homme est mort sédaté à son domicile dans cette agonie asphyxiante du cancer du poumon en phase terminale. Il est mort à 87 ans sous le regard terrifié de son épouse.

IL EST MORT COMME IL N'AVAIT JAMAIS SOUHAITÉ MOURIR.

IL A TERMINÉ SA VIE COMME JAMAIS IL N'A VOULU VIVRE.

Il est mort ainsi parce que d'autres ont défini à sa place ce qu'était le « bien mourir », parce que d'autres lui ont volé sa dernière liberté, sa dernière dignité.

.....

JE PUIS AFFIRMER QUE LES DEMANDES D'EUTHANASIE EXISTENT.

.....

LE DÉBAT MÉDICAL ET SOIGNANT SUR L'EUTHANASIE ne s'aventure que très rarement sur le terrain de la réflexion sur la liberté de disposer de soi.

A-t-on entendu les « experts », les « sachants », les porteurs de la parole « légitime » et les

idéologues du « bien mourir » s'interroger

- sur la valeur de la parole de la personne malade ?
- sur le bien fondé moral de respecter cette parole ?
- sur cette dernière liberté fondamentale de décider en homme libre des conditions de sa fin de vie ?

NON !

.....

LA RÉFLEXION ÉTHIQUE SUR LA FIN DE VIE ET LE DROIT DE DISPOSER DE SOI MÉRITE-T-ELLE D'ÊTRE SI MALTRAITÉE ?

.....

ON NE PARLE ICI QUE DU MÉDECIN. LE MÉDECIN EST AU CENTRE DU DÉBAT.

Le médecin devient le blason d'un étendard de vertu

LA GRANDE OUBLIÉE EST LA PERSONNE MALADE.

.....

LA PERSONNE MALADE, RELÉGUÉE DANS LES OUBLIETTES DU DÉBAT, N'A PAS LE DROIT À LA PAROLE.

.....

La parole soignante, certes bienveillante, mettra alors tout en œuvre pour dévier, aiguiller et mener la parole du malade dans le champ de ce que l'orthodoxie soignante peut accepter et entendre. L'euthanasie et le suicide médicalement assisté sont impensables.

C'est uniquement sur le sentier balisé par la pensée soignante dominante que la personne malade pourra exprimer sa volonté.

.....

LA RELATION MÉDECIN-MALADE S'ORGANISE D'EMBLÉE SUR UN MODE INÉGALITAIRE.

.....

La personne malade verra donc sa demande d'aide à mourir

- soit totalement rejetée et niée par une parole soignante autoritaire et dominante,
- soit confrontée à un paternalisme manipulateur qui parviendra à ses fins en imposant ce qui est « bon et juste » à la place de la personne concernée.

Dans les deux cas, le malade *mis sous « tutelle » médicale* verra sa liberté de parole, sa liberté de choix et sa capacité à décider pour soi-même entièrement bafouées.

LE MALADE DEVIENT ALORS OBJET de soins écrasé sous le joug de l'expertise soignante érigée en vérité indiscutable.

En plus d'être vulnérable du fait de la maladie grave, le malade verra son autonomie, sa capacité à être un homme libre, disparaître progressivement sous la parole moralisatrice du soignant.

.....